

Équipement : 251,5 MDH pour aménager des axes routiers de Marrakech

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-12-2007 12:43:43

Une convention vient d'être signée pour l'aménagement des axes routiers structurants de la région de Marrakech pour un montant de 251,5 millions de dirhams.

Une convention visant l'aménagement des axes routiers structurants de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz a été signée, mercredi, dans la cité ocre, à l'occasion d'une séance de travail tenue par le ministre de l'Équipement et du Transport, Karim Ghellab, avec des élus locaux. Cette convention a été signée par le ministre de l'Équipement et du Transport, le président du conseil de la région, les gouverneurs de la préfecture de Marrakech et des provinces de Chichaoua, Essaouira, El Kelâa des Sraghna et Al Haouz, ainsi que par les présidents du conseil préfectoral de la cité ocre et des conseils provinciaux relevant de la région de Marrakech.

Portant sur l'aménagement de 262 km de routes structurantes dans la région avec une enveloppe globale de 251,5 millions de dirhams, cet accord vise à assurer la liaison entre les différents pôles économiques régionaux, améliorer la sécurité des axes routiers et les services offerts aux usagers, ainsi qu'à accompagner le développement socio-économique de la région. Ce projet comprend l'aménagement des axes Marrakech-El Kelâa des Sraghna par la route nationale N°8 sur 73 km, Marrakech-Tahanaout par la route régionale N°203 sur 24 km, El Kelâa des Sraghna-Benguérir par la route régionale N°206 sur 57 km, Marrakech-Imintanout par la route principale N°2007 et la route régionale N°212 sur 75 km et Marrakech-Takarkoust via Tamaslouht par la route principale N°2.009 sur 33 km.

Le coût global de ces projets, dont la durée de réalisation s'étend sur quatre ans, sera supporté à hauteur de 39,8% par le ministère de l'Équipement et du Transport, de 11,9 % par la direction générale des Collectivités locales, de 27 % par le conseil régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz et de 21,3 % par les conseils provinciaux relevant de la région.

La visite de M. Ghellab à Marrakech a été marquée également par le lancement des travaux d'élargissement et de renforcement de la route principale N°2006 reliant la cité ocre à l'échangeur ouest de l'autoroute Marrakech-Agadir sur une longueur de 10 km. D'une enveloppe de 24 millions de dirhams, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la construction de l'autoroute Marrakech-Agadir et permettra notamment d'assurer la fluidité du trafic entre la ville ocre et cette prochaine autoroute.

MAP